Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro SAPAT, veuillez visiter :
bacprosapat.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

SESSION 2026

ÉPREUVE E5 : CHOIX TECHNIQUES

Coefficient : 2 Durée : 2 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse de la situation de service dans son territoire (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Détermination d'une évolution possible de l'action (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Organisation, partenariat et évaluation (7 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ESPACE PASSERELLE, SERVICE INTERCOMMUNAL DE PROXIMITÉ, COMMUNE DE VAL-DES-RIVES

L'Espace Passerelle propose des actions de rencontre et d'animation à destination des personnes âgées et des familles de Val-des-Rives et des communes voisines. La coordinatrice souhaite faire évoluer les rendez-vous du jeudi afin de mieux répondre aux besoins exprimés, de faciliter la participation des personnes isolées et de mobiliser les ressources locales.

Vous êtes chargé de présenter un diagnostic argumenté et une proposition d'action réalisable à partir des documents DT 1 à DT 3. Vous répondrez aux questions dans l'ordre et pourrez compléter les documents DR 1 et DR 2.

Durée de l'épreuve : 2 heures, lecture des documents comprise. La lecture du corpus documentaire ne peut excéder 30 minutes. Le barème est sur 20 points. Les documents fournis avec le sujet sont les seuls documents autorisés.

PARTIE 1 : Analyse de la situation de service dans son territoire (6 points)

Caractériser la situation initiale et identifier la visée socialisante du service

À l'aide des documents DT 1 et DT 2, analysez la situation de l'Espace Passerelle et les besoins auxquels il cherche à répondre.

1.1 (2 points) À partir du DT 1, relevez deux caractéristiques du territoire susceptibles d'influencer l'accès des habitants aux activités de l'Espace Passerelle. Pour chacune, expliquez la conséquence possible sur la participation.

1.2 (2 points) À partir des DT 1 et DT 2, identifiez deux besoins ou attentes exprimés par les habitants. Associez à chacun un élément précis du corpus qui justifie votre réponse.

1.3 (2 points) Montrez en quoi les rendez-vous actuels peuvent contribuer au lien social et à la qualité de vie des participants. Appuyez votre réponse sur deux éléments différents des documents.

PARTIE 2 : Détermination d'une évolution possible de l'action (7 points)

Mobiliser les potentialités des personnes et les ressources du territoire

La coordinatrice envisage une action pilote sur quatre jeudis. Le groupe de préparation doit tenir compte des attentes recueillies, des ressources disponibles et des contraintes indiquées dans les documents DT 2 et DT 3.

Repères pour le choix de l'action pilote

Élément à prendre en compte	Donnée du dossier
Participants maximum par séance	18 personnes
Durée disponible le jeudi	2 heures
Budget maximal pour les quatre séances	120 euros
Bénévoles disponibles	3 personnes, dont une pouvant accompagner une sortie de proximité
Attentes récurrentes	Rencontrer d'autres habitants, partager des savoir-faire, participer à une activité accessible

Synthèse des données à mobiliser, d'après les documents DT 2 et DT 3

2.1 (2 points) Repérez dans les documents deux ressources humaines ou matérielles pouvant être mobilisées pour l'action pilote. Expliquez le rôle possible de chacune.

2.2 (2,5 points) Proposez une action pilote répondant à au moins deux attentes identifiées en partie 1. Précisez le public visé, le déroulement général d'une séance de deux heures et la manière dont les participants pourront prendre une place active dans l'activité.

2.3 (2,5 points) Justifiez la faisabilité de votre proposition en la confrontant aux contraintes de capacité, de durée, de budget et de disponibilité des personnes mentionnées dans les documents. Indiquez une adaptation à prévoir pour faciliter la participation d'habitants rencontrant une difficulté de déplacement.

PARTIE 3 : Organisation, partenariat et évaluation (7 points)

Argumenter des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie

Vous préparez une note synthétique destinée à la coordinatrice de l'Espace Passerelle. Votre réponse doit montrer comment l'action proposée peut être mise en œuvre, suivie et ajustée.

3.1 (3 points) Présentez deux étapes nécessaires à la préparation de l'action et attribuez à chacune un acteur ou une ressource du territoire. Justifiez vos choix par rapport aux besoins du public et aux contraintes de l'action.

3.2 (2 points) Choisissez deux indicateurs simples permettant d'évaluer l'action après les quatre séances. Pour chacun, précisez l'information recueillie et ce qu'elle permettra d'apprécier.

3.3 (2 points) Rédigez une conclusion argumentée à destination de la coordinatrice : indiquez si l'action mérite d'être poursuivie ou ajustée, en vous appuyant sur les besoins repérés, les ressources mobilisables et les résultats que vous proposez d'observer.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : TERRITOIRE DE VAL-DES-RIVES ET BESOINS REPÉRÉS

Les données ci-dessous sont celles du territoire retenu pour l'étude. Le bassin de vie comprend le centre de Val-des-Rives et six hameaux. Les informations de mobilité et les résultats de consultation ont été recueillis par l'Espace Passerelle auprès des habitants et des partenaires locaux.

Données territoriales et consultation des habitants

Indicateur ou constat	Donnée
Population de la commune	4 800 habitants
Habitants âgés de 65 ans ou plus	1 120 personnes
Habitants de 65 ans ou plus vivant seuls	286 personnes
Desserte des hameaux	Pas de transport collectif régulier vers le centre le jeudi après-midi
Consultation de 30 habitants	18 souhaitent davantage d'occasions de rencontrer d'autres habitants
Consultation de 30 habitants	14 souhaitent transmettre ou découvrir des savoir-faire pratiques
Consultation de 30 habitants	9 indiquent qu'un déplacement jusqu'au centre peut être difficile
Partenaires cités par les habitants	Bibliothèque, association de jardinage, club des familles et bénévoles de quartier

Source : dossier de diagnostic de l'Espace Passerelle, janvier 2026

DT 2 : FONCTIONNEMENT ACTUEL DE L'ESPACE PASSERELLE

L'Espace Passerelle est un service intercommunal ouvert aux habitants adultes. Il organise un rendez-vous collectif chaque jeudi après-midi dans une salle communale. Les inscriptions sont gratuites. Une coordinatrice prépare les séances avec des bénévoles et recueille les avis des participants.

Sur les six derniers rendez-vous, 40 personnes différentes se sont inscrites. La fréquentation observée a été de 12, 14, 10, 16, 13 et 15 personnes par séance. Les participants ont notamment demandé des activités où chacun peut apporter une expérience, ainsi que des temps de discussion en petit groupe. Trois personnes ont indiqué qu'elles ne pouvaient pas venir régulièrement en raison de l'absence de transport depuis leur hameau.

Exemples d'activités et de retours des participants

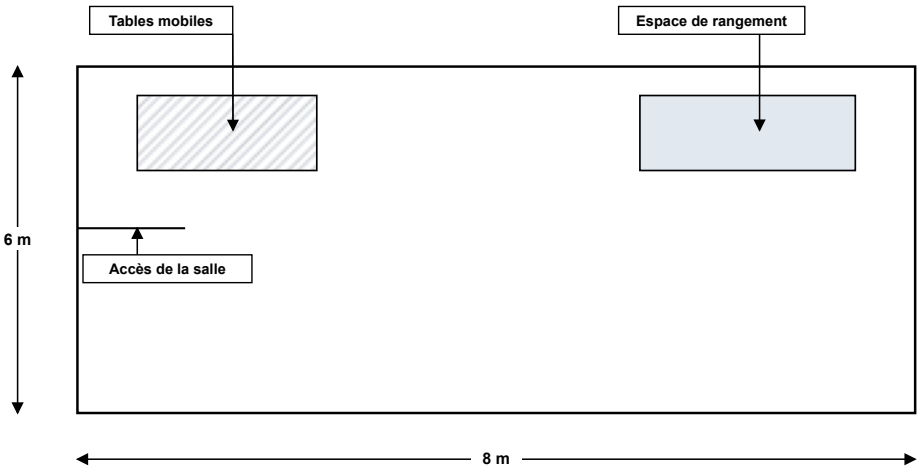
Activité organisée	Participation	Retour recueilli
Jeux de société et temps d'échange	12 personnes	Plusieurs participants souhaitent davantage de temps pour discuter
Découverte de la bibliothèque	14 personnes	La visite a intéressé les participants, mais certains n'ont pas pu se déplacer
Atelier de cuisine partagé	16 personnes	Les participants ont apprécié de transmettre des recettes
Après-midi intergénérationnel	13 personnes	Les échanges ont été appréciés, mais le groupe était jugé trop important pour discuter facilement

Source : registre de fréquentation et comptes rendus des séances, septembre à décembre 2025

DT 3 : RESSOURCES LOCALES, SALLE ET CONDITIONS DE RÉALISATION

La salle communale est mise gratuitement à disposition de l'Espace Passerelle le jeudi après-midi. Elle comporte des tables mobiles, 20 chaises, un point d'eau et un espace de rangement. La capacité retenue par le service pour une activité assise est de 18 participants, en plus des deux personnes chargées de l'animation. Cette capacité est une contrainte d'organisation indiquée par le gestionnaire de la salle.

Le budget disponible pour l'ensemble des quatre séances pilotes est de 120 euros. Il peut financer du petit matériel et des consommables. Il ne couvre pas la rémunération d'intervenants. La bibliothèque peut prêter des livres et jeux. L'association de jardinage peut fournir des graines et une intervenante bénévole pour une séance. Trois bénévoles de quartier se sont déclarés disponibles ; l'un d'eux peut accompagner une sortie de proximité si elle est préparée avec la coordinatrice. La coordinatrice doit valider les achats et le programme.



DT 3	Schéma de la salle communale mise à disposition	Éch. : Schéma non contractuel	Unité : m

Plan schématique fourni pour l'organisation de l'activité. Les mesures sont indiquées en mètres et correspondent aux dimensions utiles communiquées par le gestionnaire.

Ressources et contraintes à prendre en compte

Ressource ou contrainte	Donnée disponible
Capacité d'organisation	18 participants maximum pour une activité assise
Temps	Une séance de 2 heures chaque jeudi après-midi
Budget	120 euros maximum pour les quatre séances
Ressources humaines	Une coordinatrice, trois bénévoles disponibles, une bénévole de l'association de jardinage selon préparation
Ressources matérielles	Salle, tables mobiles, 20 chaises, point d'eau, livres et jeux prêtables
Validation	Programme et achats à valider par la coordinatrice

Source : coordinatrice de l'Espace Passerelle et gestionnaire de la salle, janvier 2026

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de diagnostic à compléter — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases avec des éléments précis des DT 1 et DT 2. Vous pouvez utiliser des formulations courtes.

Diagnostic de la situation de service

Élément du diagnostic	Donnée ou constat du dossier	Conséquence possible pour le service
Caractéristique du territoire	.....	.....
Besoin ou attente d'habitants	.....	.....
Atout ou limite de l'offre actuelle	.....	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Fiche de préparation de l'action pilote — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau pour formaliser votre proposition. Les réponses peuvent être rédigées sous forme de mots-clés ou de phrases courtes.

Préparation et suivi de l'action

Rubrique	Proposition du candidat
Nom ou thème de l'action	.....
Public visé et besoin auquel l'action répond	.....
Déroulement général d'une séance de 2 heures	.....
Participation active des habitants	.....
Ressources locales à mobiliser et rôle de chacune	.....
Adaptation facilitant la participation des personnes éloignées	.....
Deux indicateurs d'évaluation	.....

À compléter par le candidat

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.